

ges, j'en ai assemblé quelques-uns des frontières de Pensilvanie, & sur tout des Six Nations, avec lesquels j'ai déjà eu deux ou trois conférences. Je leur ai fait des présens honnêtes. Ils sont au nombre de cinquante; mais j'espère en attirer bien davantage. Lorsque j'arrivai en Amérique, on m'assura que je pouvois compter sur un très-grand nombre de Sauvages du Sud; mais la mauvaise conduite du Gouvernement de la Virginie nous les a entièrement aliénés. En effet, dans toutes les affaires avec les Sauvages, on s'est comporté à leur égard avec si peu de ménagement, & avec tant de mauvaise foi, qu'il faudroit à présent faire les plus grandes dépenses pour regagner leur confiance, & même il n'y en a aucune à prendre sur ceux qui ont embrassé notre parti.

Ces Pièces-Justificatives forment le contenu principal de la première partie de celles qui sont annexées au Mémoire de la Cour de France. La seconde partie renferme les Lettres, Mémoires, Réponses, Projets & Contre-Projets délivrés de la part des deux Cours, au sujet des différends qui regardent l'Amérique. Elle est terminée par une relation circonstanciée & assez remarquable du Combat des Vaisseaux l'Alcide & le Lys, pris par les Vaisseaux de l'Escadre de l'Amiral Boscawen; événement où le feu des premiers coups de canon a été celui qui a allumé le flambeau de la guerre. Au bas de cette relation qu'on peut se dispenser de rapporter, le Combat ayant été détaillé en son tems, se trouve la note suivante. On devoit d'autant moins s'attendre à un pareil événement, que Mr. le Duc de Mirepoix ayant eu avis au mois de Mai 1755. que l'Amiral Boscawen avoit des ordres